



Centre Hospitalier de Saint-Denis

La Maison des femmes L'Unité de soins

Rapport
d'activité
2023





© Niki Charitable Art Foundation / ADAGP, Paris

Notre fil rouge

L'art, comme outil pédagogique mais aussi thérapeutique, est très présent à la Maison des femmes. Cette année, inspirés par les travaux de la Ciivise*, nous avons choisi d'éclairer notre travail par l'œuvre de Niki de Saint Phalle. Déshumanisée par l'inceste paternel, elle a su trouver de multiples formes d'expression pour exorciser ses démons et montrer la voie à de nombreuses victimes.

* Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants.



Passage de flambeau



Ghada Hatem,
fondatrice
et présidente de
l'Association
La Maison des femmes
de Saint-Denis

En 2016 nous avons emmenagé, heureux et enthousiastes, dans de magnifiques locaux vides, sans connexion internet, sans ordinateurs et sans téléphone.

Chaque avancée, chaque recrutement, chaque mètre carré supplémentaire ont fait l'objet d'âpres négociations, mais cet incessant combat a renforcé la motivation et l'engagement de l'ensemble des professionnels.

Certes nous ne sommes toujours pas « au large » dans nos locaux, car leur extension régulière s'est toujours accompagnée d'une fréquentation accrue. Et nous sommes hélas toujours en tension au niveau de l'équipe pour répondre à toutes les nouvelles demandes dans des délais compatibles avec une prise en charge humaine et attentive.

Mais nous sommes conscients de la chance que nous avons de travailler dans ce bel environnement, de bénéficier de ressources humaines en augmentation et d'un budget conséquent grâce notamment à l'engagement de nos mécènes. L'heure de la stabilité est venue, tant au niveau de l'équipe que des locaux et des prises en charge. Un moment idéal pour passer le flambeau, pour un nouveau souffle et de nouveaux projets.

Docteure Tiphaine de Foucher, à nos côtés depuis trois ans, saura sans nul doute accompagner ce changement avec rigueur et bienveillance.

Car « ce n'est pas le fait de porter le même maillot qui fait une équipe, c'est de transpirer ensemble ». Nelson Mandela



Deux structures pour un même objectif

Deux documents complémentaires se partagent le récit de l'activité 2023 de La Maison des femmes de Saint-Denis, représentée par ses deux entités : d'une part l'Unité de soins « Maison des femmes » du Centre hospitalier de Saint-Denis et d'autre part, l'Association du même nom.

► Missions et Chiffres clés 2023

Une structure de soins dédiée à la santé des femmes en difficulté ou victimes de violences

Unité du Centre hospitalier de Saint-Denis, La Maison des femmes propose un accompagnement pluriprofessionnel et individualisé grâce à un guichet unique.



UNITÉ SANTÉ SEXUELLE ET IVG

1 200 IVG, dont :
43 % d'IVG médicamenteuses
57 % d'IVG chirurgicales dont
 36 % par anesthésie générale et
 21 % par anesthésie locale
 -> **6 %** entre 14 et 16 semaines d'aménorrhée
 -> **4 %** chez des mineures

Cette offre de soins globale est le reflet du choix donné aux femmes, notamment quant à la méthode proposée. Elle permet de faciliter l'accessibilité à l'IVG. Pour rappel, selon le ministère de la Santé, une femme sur six doit changer de département pour avorter en France.



L'activité



15 100
CONSULTATIONS individuelles

+

2 800

PARTICIPATIONS aux groupes de parole, ateliers et permanences

FILE ACTIVE

4 100

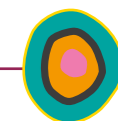
FEMMES VUES AU MOINS UNE FOIS EN 2022

FILE ACTIVE PAR UNITÉ DE SOINS SPÉCIALISÉE

UNITÉ SANTÉ SEXUELLE ET IVG : **2 300** PATIENTES

UNITÉ VIOLENCES, MUTILATIONS ET CORALIS : **1 800** PATIENTES

Formation et prévention



EDUCATION À LA VIE AFFECTIVE, RELATIONNELLE ET SEXUELLE (EVARS)

85 SÉANCES AU SEIN DE **28** COLLÈGES ET LYCÉES PARTENAIRES

2 200 ÉLÈVES SENSIBILISÉS

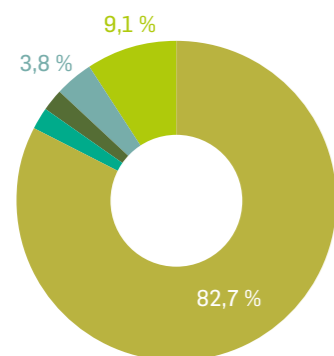
FORMATION DES PROFESSIONNELS

230

PROFESSIONNELS FORMÉS VIA LA FORMATION IN-VIVO

> Budget et équipe

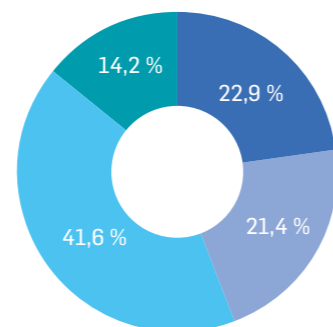
L'équilibre des comptes



DÉPENSES : 2 783 922 €

- Salaires : 2 301 822 €
- Dépenses médicales : 60 406 €
- Dépenses générales : 62 221 €
- Amortissements : 106 389 €
- Charges de structure, logistique et gestion : 253 084 €

> Les dépenses liées à la masse salariale ont augmenté de 31 % entre 2022 et 2023, en lien avec une hausse de 13 % du temps de travail total, ainsi qu'au recrutement de plusieurs médecins.



RECETTES : 2 783 923 €

- Production de soins : 636 737 €
- Financements publics : 596 325 €
- Dotation d'équilibre versée par l'Association : -
- Financement direct par le Centre hospitalier : -

> La mise en place de l'hospitalisation de jour (HDJ) a permis de doubler les recettes issues de la production de soins entre 2022 et 2023.

> Le financement direct du Centre hospitalier vient combler le déficit de l'unité Santé sexuelle et IVG.

> L'Association mène un plaidoyer fort pour une revalorisation de la MIG* et une prise en charge des consultations de psychologues. Ces deux acquis permettraient de pérenniser le modèle de financement en diminuant la part des ressources privées.

* Mission d'Intérêt Général violences : subvention ARS versée aux Maisons des femmes.



Passage de flambeau

8 ans après la création de l'unité de soins Maisons des femmes, Dre Tiphaine de Foucher succède à la Dre Ghada Hatem, qui prend sa retraite hospitalière mais poursuit les missions associatives. Cette passation s'inscrit dans la continuité d'un travail de transmission débuté il y a plusieurs années, alors que Dre Tiphaine de Foucher était également engagée dans le projet de création d'une Maison des femmes à la Pitié Salpêtrière (AP-HP).



Dre Tiphaine de Foucher, nouvelle médecin-chef de La Maison des femmes

« J'ai le sentiment d'avoir apporté mon écot à la cause. Je voulais passer le bébé de l'Unité de soins à quelqu'un qui saurait l'emmener un peu plus loin, et Dre de Foucher en a pleinement les capacités. »

Dre Ghada Hatem

« J'ai eu envie de travailler avec une vision plus holistique de la médecine, plus globale de la santé des femmes. C'est un projet porté par une équipe solide, qui fait un travail extraordinaire de terrain, au sein d'une organisation très collective. »

49
SALARIÉS
DE L'HÔPITAL
(ÉQUIVALENT À 33 ETP)



EN HAUSSE DE
13%
PAR RAPPORT
À 2022

17
PRESTATAIRES
animateurs d'ateliers
et praticiens en soins
psycho-corporels

57 BÉNÉVOLES
en soutien aux ateliers et
permanences administrative,
juridique et emploi

> soit **1 440** heures
de bénévoles

> Accueillir, partager et transmettre

Au cours de l'année, 50 stagiaires ont été accueillis, en observation ou dans le cadre de leur formation initiale. Dre Jocelyn Brown, pédiatre spécialisée dans la maltraitance des enfants et enseignante à l'Université de Columbia à New York, et Clarisse Habbouche, interne, témoignent de leur expérience respective.

Dre Jocelyn Brown a passé 3 mois aux côtés de l'équipe dans le cadre d'une bourse Fullbright.

Quelles sont les différences majeures que vous constatez entre les États-Unis et la France sur le sujet de la prise en charge des violences ?

Aux États-Unis on a judiciarisé les violences. Dans le cadre de la prise en charge des enfants victimes par exemple, les médecins sont devenus trop souvent des techniciens au service de la protection infantile et du système judiciaire : on cherche des preuves, **on pense à punir avant de soigner ou de reconstruire.** On a perdu une facette du soin, plus humanisé, où la patiente et l'enfant sont remis au cœur de la mission du soignant. La Maison des femmes affirme que le soin doit être la porte d'entrée pour la prise en charge des violences. Cela fait toute la différence et rappelle qu'il s'agit d'un enjeu de santé publique majeur.

Quels sont selon vous les spécificités et atouts du modèle Maison des femmes ?

D'abord le lieu fait soin : un lieu à l'entrée de l'hôpital, dans un cadre coloré chaleureux, avec un accueil sans jugement des femmes, où elles se sentent à l'aise, et qui se distingue des structures médicales classiques. Puis la dimension multi-ressources : c'est la réunion et la collaboration entre des professionnels qui permet aux femmes d'être soignées et accompagnées sur tous les pans de leur reconstruction, quel que soit le parcours de violences vécu.

Qu'est-ce qui vous a particulièrement marquée ?

J'ai été effarée par le besoin immense en voyant le nombre de femmes, de tous milieux, qui viennent chaque jour en consultation, et j'ai découvert une forme de violence que je connaissais peu : les mutilations sexuelles féminines. Aux États-Unis, peut-être à cause d'une immigration venant de pays différents, on voit peu de femmes victimes de mutilations génitales et peu de médecins pratiquent la chirurgie reconstructrice du clitoris par exemple. J'ai eu la chance de découvrir cette prise en charge, c'était une expérience unique.



« C'est un modèle unique avec des gens uniques, dans lequel on retrouve une forme d'espoir et de bonté rafraîchissante, dans le monde dans lequel on vit. »



Clarisse Habbouche, interne en gynécologie médicale, a effectué son stage de 6^e semestre à La Maison des femmes.

En quoi cette expérience a été un « tournant » dans ta formation ?

En tant qu'interne de gynécologie médicale, c'était la première fois que je me retrouvais dans un stage dédié à la prise en charge des violences. Cette expérience a confirmé deux choses : que c'était ce vers quoi je souhaitais orienter ma pratique future et que l'ajout d'une année supplémentaire de formation spécialisée transversale en médecine légale n'était pas vain et même un choix cohérent.

Quels sont tes projets ?

Passer ma thèse en octobre et terminer mon internat et mon doctorat junior dans un premier temps. Mon projet à long terme est d'avoir une activité partagée entre gynécologue / médecin légiste dans une Maison des femmes. Cela me permettrait de participer aux astreintes agression sexuelle, et aux parcours Mutilations sexuelles féminines, Santé sexuelle et IVG tout en exerçant la gynécologie médicale classique en libéral.

As-tu un souvenir « marquant » à nous partager ?

L'inauguration de l'exposition « Debout les Reines » sur les grilles de la basilique de Saint-Denis. Ce n'est pourtant pas lié au domaine du soin à proprement parler mais selon moi tout était dit ce jour-là. Ces femmes passées sous silence, racisées, ayant subi de la violence, mises en valeur, photographiées, exposées comme des reines sur la place publique, c'était très symbolique.



-> Chaque année, la Maison des femmes accueille 4 à 6 internes afin de les former à la prise en charge des violences.

La formation des professionnels

La mission de formation de l'équipe de l'Unité de soins s'articule entre plusieurs axes d'intervention :

> Le module de formation In-Vivo proposé deux fois par an

Publics étudiants, professionnels de terrain, sont conviés à une initiation à la prise en charge des violences pendant deux jours, à travers la transmission de l'expérience de La Maison des femmes de Saint-Denis.

> La formation au sein des services de la police

La Maison des femmes participe activement à la formation de policiers au sein de la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité, afin de mieux les sensibiliser aux conséquences des violences sur les victimes et de les aider à mieux recueillir leurs paroles lors des dépôts de plainte. En 2023, 10 formations ont été organisées dans ce cadre.

« Je suis italien et je trouve que ce type de formation est une vraie révolution. J'espère que nous parviendrons à déployer ce modèle et aller au-delà des frontières sur ces sujets, et qu'il y aura plus d'hommes lors des prochaines formations. Ces questions touchent tout le monde. »

Participant de la session de janvier 2024

> Les unités de soins

Unité Violences

L'année 2023 a permis le déploiement d'une nouvelle organisation de l'unité de prise en charge des femmes victimes de violences, avec la mise en place d'un hôpital de jour (HDJ). Ce dispositif permet :

> Pour les patientes :

- une évaluation initiale 360, à savoir médico-psycho-sociale « en un temps » pour limiter les répétitions de récit traumatique, clôturée par un temps d'éducation thérapeutique.
- une meilleure lisibilité du dispositif.
- un engagement dans un « contrat de soins » personnalisé.

> Pour les professionnels :

- un temps de synthèse et de concertation collective qui permet d'élaborer une proposition de parcours de soins adapté aux besoins de la patiente.
- une meilleure répartition des rôles des professionnels accompagnant la patiente, et la limitation de l'exposition à des récits traumatiques.
- une optimisation de l'organisation de l'unité et de la gestion des files actives des professionnels.

L'an 1 de l'unité Coralie

Cette unité a vocation à accueillir toutes les femmes victimes de violences sexuelles récentes qu'elles aient ou non déposé plainte. Elle leur permet de bénéficier d'un examen médico-légal en urgence et du recueil de preuves à travers des prélèvements conservatoires, stockés sur place pour une durée de 3 ans, si la patiente n'est pas décidée à déposer plainte.

L'année 2023 a été notre première année de plein exercice. Elle nous a permis d'évaluer les besoins et d'adapter l'organisation. Devant le faible nombre de sollicitations la nuit et le week-end, nous avons décidé de fermer les astreintes sur ces créneaux.

La pertinence du dispositif est aujourd'hui démontrée puisque des patientes qui n'avaient pas souhaité déposer plainte au moment de l'agression, reviennent vers nous quelques mois plus tard, soulagées de savoir que les preuves ont bien été conservées et qu'une démarche peut être initiée.

EVARS

Les séances d'EVARS en milieu scolaire, organisées par l'équipe de l'Unité Santé sexuelle et IVG, permettent aux élèves de repérer la structure et de bénéficier de sensibilisation par des professionnels. Ces derniers s'efforcent d'assurer au moins trois séances par an et d'intégrer ces enjeux éducatifs et de prévention dans le projet pédagogique de l'établissement.



Santé sexuelle et IVG

Le dépistage des maladies sexuellement transmissibles, l'accès à la contraception et à l'avortement mais aussi les interventions scolaires sur les questions de santé sexuelle restent les missions prioritaires de cette unité.

Concernant l'interruption volontaire de grossesse, la loi rappelle que chaque patiente en demande d'IVG, même hors délai, doit être reçue par un professionnel de santé.

Sur le terrain cependant, de nombreuses inégalités d'accès au soin demeurent.

À La Maison des femmes, l'organisation permet d'accueillir en urgence les femmes qui sont confrontées à des situations complexes, parfois orientées par des départements éloignés.

Mutilations sexuelles féminines

L'unité poursuit le travail engagé en 2013 : accueil et prise en charge des femmes victimes d'excision, rédaction de certificats pour faciliter les demandes d'asile, réparation chirurgicale le cas échéant, formation des professionnels de santé sur ces thématiques sans oublier la sensibilisation et la prévention pour tous les publics dont les scolaires.

En collaboration avec CéMaVie, l'unité de la Maison des femmes de Bruxelles, nous avons créé deux petits films d'animation pédagogiques afin d'expliquer simplement aux patientes le parcours de soin et la technique chirurgicale. Ils sont libres d'accès sur la chaîne YouTube de l'Association.

IVG hors délai, un sujet sensible

La thèse de la Dre Anne Bedu menée sous la direction de la Dre Tiphaine de Foucher, à partir des dossiers de la MdF, apporte un éclairage intéressant sur le sujet. Parmi les 108 patientes en demande d'IVG hors délai, sans maladie du fœtus ou de la mère (ce que la loi permet dans des conditions très strictes), 65% déclarent avoir été ou être victimes de violences, et beaucoup présentent des conditions de vie précaires. Cette étude met en évidence les inégalités d'accès aux soins selon les territoires et les situations socio-économiques des patientes, ainsi que la variabilité des pratiques médicales face à ces demandes, influencée par les convictions personnelles des professionnels.

Pour y remédier, l'auteur recommande de créer des réseaux de soins spécialisés, d'améliorer la formation et de fournir un accompagnement spécifique aux soignants.

Éclairage sur le métier de conseillère conjugale et familiale (CCF)

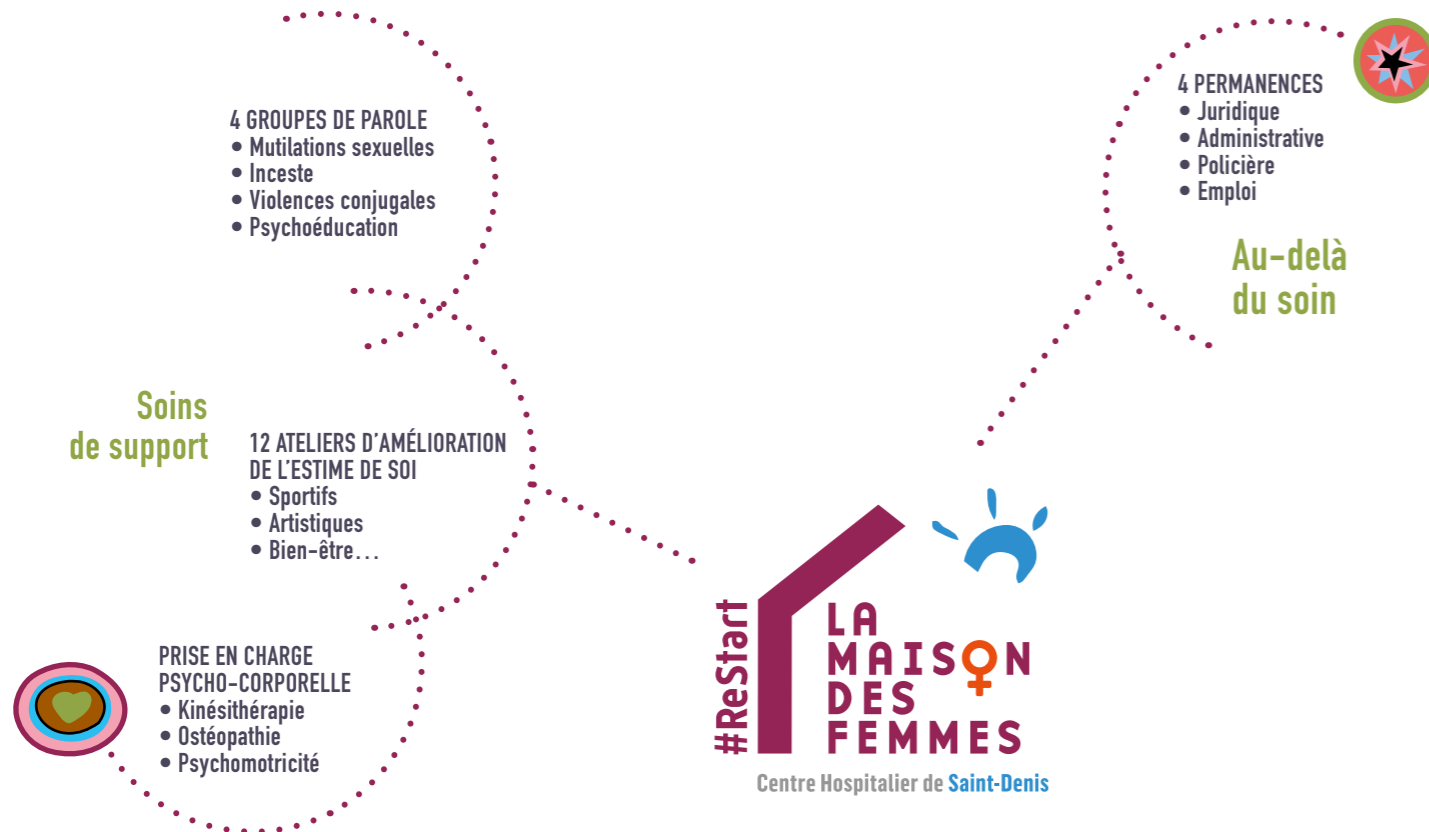
La CCF joue un rôle pivot aussi bien dans le parcours de soin que dans les missions de prévention de l'unité Santé sexuelle et IVG. La CCF est une personne ressource :

- d'une part pour les patientes dans le cadre de démarches d'interruption de grossesse ou de toute question liée à des problématiques relationnelles complexes ou de santé sexuelle,
- d'autre part pour les missions EVARS, elle forme l'équipe qui intervient en binôme à ses côtés et coordonne les actions de terrain avec les établissements scolaires partenaires.



► Accompagnement transversal

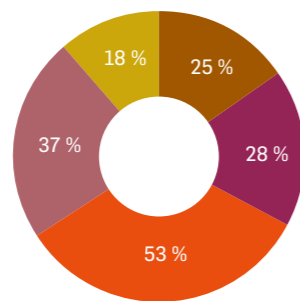
La Maison des femmes offre aux patientes victimes de violences un accompagnement global et personnalisé, au-delà des consultations. De nombreuses ressources complémentaires, individuelles ou collectives, peuvent être prescrites par les soignants. Elles font partie intégrante du parcours de soin.



Zoom sur la permanence juridique

La permanence juridique a été mise en place pour offrir un soutien juridique gratuit et accessible aux patientes. En 2023, ce sont 160 femmes qui ont été accompagnées par les juristes bénévoles engagées à nos côtés. Au-delà du conseil, de l'information juridique et de l'assistance dans les démarches, les bénévoles peuvent orienter les patientes vers des avocats et services spécialisés.

« Grâce à l'aide de la permanence juridique, j'ai été mise en relation avec une avocate qui m'a accompagnée pour l'obtention d'une ordonnance de protection devant le JAF de Bobigny. Aujourd'hui, je suis séparée du père de mes enfants et à l'abri de toutes violences. Je n'y serais jamais arrivée seule face au nombre de preuves à fournir ! »



- DROIT DES ÉTRANGERS** : Démarches pour l'obtention d'un titre de séjour, demande de nationalité, informations relatives au regroupement familial...
- DROIT D'ASILE** : Procédure devant OFPRA, recours devant la CNDA
- DROIT DE LA FAMILLE** : Divorce, PACS, questions relatives au droit de visite et d'hébergement des enfants, ordonnance de protection...
- DROIT PÉNAL** : Informations et accompagnement au dépôt de plainte
- AUTRES** : Droit immobilier, droit du travail, droit des successions...

Une patiente de la permanence

Hors les murs : l'exposition « Debout les reines ! »

30 patientes de l'atelier Réparer l'intime ont participé à l'exposition « Debout les reines ! » présentée sur les grilles de la Basilique de Saint-Denis entre septembre et décembre 2023.

Clémentine du Pontavice et Louise Oligny, animatrices de l'atelier, ont proposé aux femmes de se redéfinir comme des reines, décisionnaires de leur vie. Elles étaient invitées à réfléchir aux contours de leur propre royaume et à se réapproprier leur image en photos.

Merci aux partenaires de ce projet, le Centre des monuments nationaux, la Mairie de Saint-Denis et l'artiste plasticienne Raluca Vlad.



-> L'exposition « Debout les reines ! » sur les grilles de la Basilique de Saint-Denis.



« C'était important de regarder droit parce que je trouve que c'est ce qui se joue dans les violences faites aux femmes. On a le sentiment d'être obligé de baisser les yeux. Et donc poser avec de la force dans le regard, c'était faire fuir la honte. »

Magdaleyna, participante de l'exposition « Debout les reines ! »

> Perspectives 2024

Une gouvernance renouvelée

Les parcours de soin se structurent et leur organisation se précise progressivement. Chaque responsable d'unité a pour mission de mener ce travail à bien, avec le soutien de la Dre de Foucher, nouvelle cheffe de service. Des séances d'analyse de pratique sont mises en place pour accompagner le changement et permettre aux équipes soignantes de partager leurs questionnements et leurs ressentis, car prendre en charge la violence nous fait violence.

Une activité en constante augmentation

Malgré un maillage en constante amélioration sur le territoire national, le recours à notre structure ne cesse d'augmenter.

Nous devons donc faire face à de nombreux défis : diminuer les délais de prise en charge et mieux gérer nos différentes files actives, donc recruter de nouveaux professionnels. Cela implique évidemment de bénéficier de locaux supplémentaires pour augmenter le nombre de consultations, et de trouver de nouveaux budgets pour les financer.

Quelques projets sont déjà en cours, tels que la création d'une bulle pour les enfants, et l'installation de nouveaux bureaux préfabriqués. Trouver les sommes nécessaires est déjà un enjeu de taille, mais la complexité des procédures, notamment administrative, ralentit considérablement le déploiement de nos projets.

Une participation active au collectif

Plusieurs nouvelles Maisons des femmes ont vu le jour, validées par le comité d'évaluation ReStart. Nous sommes désormais riches de nouvelles collaborations et d'une vision plus large des prises en charge possibles pour les victimes de violence. Nous sommes heureux de participer à l'ensemble de ses travaux.

Un meilleur ancrage territorial

Territoire d'innovation, la Seine-Saint-Denis est également riche de nombreuses initiatives, associatives et institutionnelles, qui partagent nos objectifs et notre engagement

Les professionnels de La Maison des femmes œuvrent à la mise en place de liens privilégiés avec ces dernières, que ce soit dans le domaine du droit, de l'hébergement, de l'asile ou de la santé mentale.

Nos mots d'ordre pour 2024 :

PATIENCE, pour finaliser nos projets, et COORDINATION pour les mutualiser !



© Niki Charitable Art Foundation / ADAGP, Paris



1, chemin du Moulin Basset - 93200 Saint-Denis
01 42 35 61 28
www.lamaisondesfemmes.fr